

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

**Arrêté du 19 mai 2011 fixant les conditions d'achat de l'électricité
produite par les installations qui valorisent le biogaz (rectificatif)**

NOR : DEVR1113733Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 mai 2011, édition électronique, texte n° 27, et édition papier, page 8873, 2^e colonne, au I de l'annexe :

$$\text{Au lieu de : } \ll V = \frac{E_{th} - E_{elec}}{0,97 \times E_p} \gg,$$

$$\text{Lire : } \ll V = \frac{E_{th} + E_{elec}}{0,97 \times E_p} \gg.$$